



MUTA SANTÉ

# RAPPORT ESG

## Prise en compte des critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance

*Rapport sur les données au  
31 décembre 2023*



MUTA SANTÉ est inscrit au Répertoire des Sociétés de Mutualité et d'Assurance au Numéro SIREN 524 852 074.  
MUTA SANTÉ - CS 82200 - 68050 MULHOUSE CEDEX - 03 80 35 45 00 - info@muta-sante.fr - www.muta-sante.fr

## Table des matières

<b>PARTIE 1</b>	<b>3</b>
<b>DEMARCHE GENERALE SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG</b>	<b>3</b>
1- RESUME DE LA DEMARCHE	3
2- MOYENS D'INFORMATIONS	4
3- PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS L'ATTRIBUTION DES MANDATS DE GESTION	6
4- CHARTE, LABEL OU CODE	7
<b>PARTIE 2</b>	<b>10</b>
<b>INFORMATIONS SUR LES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>10</b>
1 - Périmètre	10
2 – Méthodologie	11
3 - RESULTATS	14

# DEMARCHE GENERALE SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG

En tant qu'investisseur institutionnel, MUTA SANTÉ agit dans l'intérêt de ses adhérents et de l'intérêt général, dans le respect de ses valeurs mutualistes qui sont Solidarité, Transparence ainsi que Liberté et Démocratie. A ce titre elle se doit d'intégrer dans sa démarche d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance qui incluent les questions de durabilité, d'éthique.

## 1- RESUME DE LA DEMARCHE

---

La loi 2015-992 du 17 août 2015 définit les objectifs de la politique énergétique (article 173) : cette loi fixe les objectifs, trace le cadre et met en place les outils nécessaires à la construction, par tous les intervenants - citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics -, d'un nouveau modèle énergétique français plus diversifié, plus équilibré, plus sûr et plus participatif.

En 2019, la loi Energie Climat et notamment son article 29 vient étendre les dispositions de l'article 173 sur le reporting financier.

Les organismes d'assurances, dont les Mutuelles, sont concernés par cette loi notamment au titre de leur politique d'investissement.

L'investissement socialement responsable (ISR) consiste à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion financière.

Ces critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) constituent les trois piliers de l'analyse extra-financière.

- Environnementaux pour tenir compte de l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement comme le traitement des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ...
- Sociaux pour tenir compte de l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les collaborateurs, les fournisseurs, avec la prévention des accidents, le dialogue social, le respect du droit du travail, ...
- De qualité de gouvernance (ESG) avec par exemple l'indépendance du Conseil d'Administration, la transparence des rémunérations, la lutte contre la corruption ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

Ce rapport a été donc établi en application des dispositions de l'article 29 de la loi Energie Climat du 08 novembre 2019 et de son décret d'application du 27 mai 2021.

L'ACPR (Autorité de contrôle Prudentiel et de Résolution) a publié une instruction n°2022-I-24 relative aux documents annuels à communiquer par les organismes d'assurance et les organismes de retraite professionnelle supplémentaire assujettis aux dispositions de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les secteurs financiers.

Au titre de cette instruction, compte tenu du total bilan de MUTA SANTÉ, il a été adopté le plan du rapport précisé par l'annexe A « Structure des informations de durabilité du rapport annuel

conformément aux dispositions prévues au V de l'article D 533-16-1 du code monétaire et financier pour les organismes ayant moins de 500 millions d'euros de total bilan »

Par ailleurs, la notion de critères ESG et de durabilité de façon générale ont été introduits dans la politique gestion des risques, la politique investissement et le rapport EIRS.

## 2- MOYENS D'INFORMATIONS

Le présent rapport est diffusé annuellement sur notre site internet et a fait l'objet au préalable d'une présentation au Comité d'audit et des risques et d'une validation par le Conseil d'administration

La déclinaison concrète des principes ESG au sein de la mutuelle est la suivante :

### E : ENVIRONNEMENT

La construction de notre nouveau siège social que nous occupons depuis 2023 a intégré dès sa conception des critères environnementaux forts.

Domaine	Actions
Energie	<p>Bâtiment « neuf » avec forte isolation sans climatisation avec rafraîchissement</p> <p>Système de stores automatiques et avancée de toit permettant de réduire l'exposition au soleil</p> <p>Installation de panneaux photovoltaïques pour consommation interne</p> <p>Luminaires équipés de LED avec détecteur de présence et capteur de luminosité naturelle adaptant le niveau de luminosité</p> <p>Toit végétalisé afin de limiter la chaleur</p> <p>Pré équipement de bornes électriques supplémentaires pour voitures électriques</p>
Déplacement	<p>Privilégier les transports en commun pour les déplacements professionnels au niveau des notes de frais</p> <p>Accord télétravail permettant de réduire le déplacement domicile/travail</p> <p>Renouvellement du parc automobile en voiture hybride</p> <p>Garage à vélo sécurisé afin de promouvoir la mobilité douce</p>
Déchets	<p>Tri sélectif des déchets et des cartouches imprimantes</p> <p>Utilisation de « broker » pour recyclage matériel informatique</p> <p>Fourniture de tasses pour réduire l'utilisation de gobelets avec tarif réduit</p>
Papier	<p>Réduction des imprimantes individuelles</p> <p>Digitalisation et utilisation de GED afin de réduire l'envoi de courriers</p>

Autres	<p>Nettoyage des locaux avec une entreprise certifiée ECOLABEL européen</p> <p>Abords en prairies fleuries permettant une biodiversité et réduisant l'entretien et la tonte</p> <p>Utilisation de pavés drainant sur les zones extérieures afin de permettre une infiltration naturelle des eaux de pluie</p>
--------	---

## S : SOCIAL

Les statuts de la mutuelle prévoient que la mutuelle mène des actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ses membres.

Il est ainsi diffusé via les réseaux sociaux, des messages liés à des actions de prévention santé comme le dépistage des cancers, les douleurs, l'obésité, ...



Ses valeurs mutualistes sont également diffusées sur son site internet.

### NOS VALEURS MUTUALISTES



**Solidarité**

Chez MUTA SANTÉ, la solidarité n'est pas un vain mot ! Notre Mutuelle est ouverte à tous, sans questionnaire de santé et sans limite d'âge !  
Nous défendons une mutualisation forte des risques pour que personne ne soit laissé de côté.



**Transparence**

Chez MUTA SANTÉ, toutes nos démarches sont marquées du sceau de la transparence : les informations sur votre contrat sont facilement accessibles et disponibles, il n'y a pas de petites lignes et de clauses cachées dont nous ne vous aurions parlé.  
En outre, nous nous engageons totalement dans l'action de l'UNOCAM qui vise à rendre les garanties plus claires et plus lisibles.



**Liberté et démocratie**

De par son modèle de gouvernance, MUTA SANTÉ s'inscrit totalement dans le principe fondateur du Mutualisme : une personne, une voix !  
Il n'y a pas d'actionnaires car MUTA SANTÉ appartient à chacun de ses membres qui sont ainsi tous représentés au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la Mutuelle.

Par ailleurs MUTA SANTÉ dispose depuis fin 2023 d'une commission sociale dont le rôle est notamment de définir une politique d'aide sociale et son déploiement pratique ainsi que les moyens de la promouvoir.

Le critère social se caractérise également au sein de MUTA SANTÉ à travers la qualité de vie au travail de ses salariés ainsi que le souci de l'attractivité et la gestion des compétences.

Ainsi il a été réalisé au cours de l'année 2023, une enquête de qualité de Vie au Travail pour l'ensemble des salariés. Les salariés ont été informés des résultats de cette étude via la « gazette » Muta' News qui participe à la bonne communication interne.

Au niveau des mesures concrètes de qualité de Vie au travail, il peut être cité par ailleurs :

- la présence de plages fixes et variables dans un souci d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée,
- Promotion de la mobilité interne quand c'est possible et travail à la formation de ces salariés dans le cadre de la gestion des compétences et l'accompagnement à la transformation des métiers,
- Consultation des salariés lors de la construction du nouveau siège social via l'organisation d'ateliers afin de construire un cadre de vie au travail adéquat aux besoins des salariés,
- Installation de douches aménagées au niveau du siège social et participation à des opérations organisées par des organismes tiers comme le tournoi partenaire de volley, opération Run 5 au sein du parc d'activité des Collines ou le challenge connecté inter entreprise organisé par la santé au travail.

## **G : GOUVERNANCE**

Au niveau de la gouvernance, MUTA SANTÉ s'attache à déployer ses valeurs mutualistes dans un souci de démocratie. Ainsi l'ensemble des administrateurs exercent leurs fonctions bénévolement sans rémunération d'aucune sorte.

En plus de la tenue de l'Assemblée générale qui se veut un véritable moment de rencontre et d'échanges avec l'ensemble des délégués, la mutuelle communique annuellement par l'intermédiaire d'une lettre d'information adressée à l'ensemble des délégués et des administrateurs.

Au niveau de la gouvernance, une sensibilisation aux critères ESG dans les placements financiers a été effectuée auprès des membres du Comité d'audit et des risques en 2023 et il est prévu en 2024 une formation sur les risques climatiques dans l'assurance à l'attention de l'ensemble des administrateurs.

## **3- PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS L'ATTRIBUTION DES MANDATS DE GESTION**

---

Dans l'hypothèse où MUTA SANTÉ venait à attribuer un ou plusieurs mandats de gestion à un nouveau partenaire financier, MUTA SANTÉ serait particulièrement attentif à leur prise en compte des critères ESG.

Conformément à sa politique sous-traitance, MUTA SANTÉ réalise à minima tous les 2 ans une évaluation des gestionnaires financiers. Cette évaluation tient notamment compte de la qualité des reporting extra-financier dont fait partie l'intégration des critères ESG dans le portefeuille et la description des méthodes employées.

A ce titre il est demandé annuellement aux gestionnaires financiers un rapport extra-financier sur l'évaluation du score ESG du portefeuille géré.

## 4- CHARTE, LABEL OU CODE

---

Les différents labels existants sur des critères ESG sont les suivants :

- Le label Investissement Socialement Responsable (ISR), créé en 2016 est le plus connu et est un label d'Etat créé par le ministère de l'Économie et des finances pour les supports d'investissements qui intègrent dans leur gestion des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance, en conciliant performance et gestion responsable à travers le respect d'un cahier des charges strict,
- Le label Greefin a été créé en 2015 par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Il garantit la qualité verte des fonds d'investissement et la contribution aux activités économiques favorables à la transition énergétique et écologique. Sont notamment exclues de l'investissement toutes activités liées à l'exploitation de combustibles fossiles, la filière nucléaire ou l'incinération/enfouissement de déchets sans récupération d'énergie.

D'autres labels existent comme le label Finansol pour la finance solidaire, le label Luxflag le plus européen ou le label Relance pour le financement des entreprises françaises.

### Règlementation SFDR

Entrée en vigueur en 2021, la réglementation Sustainable Finance Disclosure Regulation ou SFDR a été mise en place au niveau européen et vise à fournir plus de transparence sur les caractéristiques environnementales et sociales des marchés financiers.

Il est ainsi créé 3 catégories d'OPC (Organisme Placement Collectif) en fonction de ses caractéristiques :

- Article 6 : concerne les produits financiers qui ne font pas la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales ; le produit n'a donc pas de caractère ESG spécifique,
- Article 8 : concerne les produits qui font la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociale ou une combinaison de ces caractéristiques pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance,
- Article 9 : concerne les produits financiers qui poursuivent un objectif d'investissement durable.

### **MUTA SANTÉ étudie en 2024 avec ses gestionnaires financiers, le passage en article 8 de certains de ces OPC dédiés.**

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus d'investissement des gestionnaires financiers de MUTA SANTÉ de la façon suivante :

---

### **CREDIT MUTUEL GESTION**

Crédit Mutuel Gestion se veut porteur de valeurs de proximité et solidarité.

Cette démarche de « Responsabilité Sociale et Mutualiste (RSM) » est matérialisée au travers de sa politique d'Investissement Responsable. En intégrant à ses décisions d'investissements et de gestion des critères ESG, il aspire à privilégier un modèle créant de la valeur dans la durée.

La prise en compte des critères ESG dans le processus d'investissement est la suivante :

#### Titres vifs

- Exclusion de valeurs d'Etats dans l'analyse extra-financière
- Analyses ESG et alertes sur les titres de l'univers d'investissement
- Engagement actionnariat

#### Fonds Crédit Mutuel AM

- CMCIC AM est signataire des PRI (Principes pour l'investissement Responsable) et respecte les dispositions de la loi Energie Climat et notamment son article 29
- La société de gestion s'assure des aspects de la gouvernance (participe et vote à toutes les AG) et d'une démarche d'engagement et de dialogue actionnariat auprès des entreprises

#### Fonds externes

- Collaborer principalement avec des sociétés de gestion sous label ISR
- Surveiller la note de durabilité de Morningstar
- Interroger les sociétés de gestion sur leur politique ISR
- Intégration d'un volet ESG dans l'analyse de fonds

En complément des engagements RSM, Crédit Mutuel Gestion s'inscrit également dans les différents engagements de Place :



---

## VEGA INVESTMENT MANAGERS

La philosophie d'Investissement Responsable de VEGA IM repose sur la conviction que les entreprises intégrant une analyse des risques ESG dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme.

Convaincu que sa politique d'Investissement Responsable doit se placer au cœur de son métier de gérants d'actifs, VEGA IM a souhaité faire évoluer son offre de gestion existante dès 2018 en enrichissant son process de gestion d'une approche ESG complémentaire tout en maintenant l'expertise historique de sa gestion.

La politique d'Investissement Responsable (IR) explique comment VEGA IM a entrepris une démarche ESG.

Ainsi, plusieurs étapes spécifiques et complémentaires se sont développées chez VEGA IM :

- En mars 2019, VEGA IM intègre le comité d'Investissement Responsable de l'AFG (Association Française de la Gestion financière),





- En mai 2019, signature des UN PRI (réseau international dont l'objectif est la mise en œuvre des Principes pour l'investissement responsable soutenu par les Nations Unies),



- En 2022, adhésion à Climate Actions 100+ (initiative dirigée par des investisseurs visant à garantir que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires contre le changement climatique),



- En 2022, VEGA IM a décidé d'enrichir sa gouvernance en créant le **pôle Finance durable**,
- En 2023, signataire du Carbon Disclosure Project (organisme de bienfaisance à but non lucratif qui gère le système mondial de divulgation pour les investisseurs, les entreprises, les villes, les Etats et les régions afin de gérer leurs impacts environnementaux).

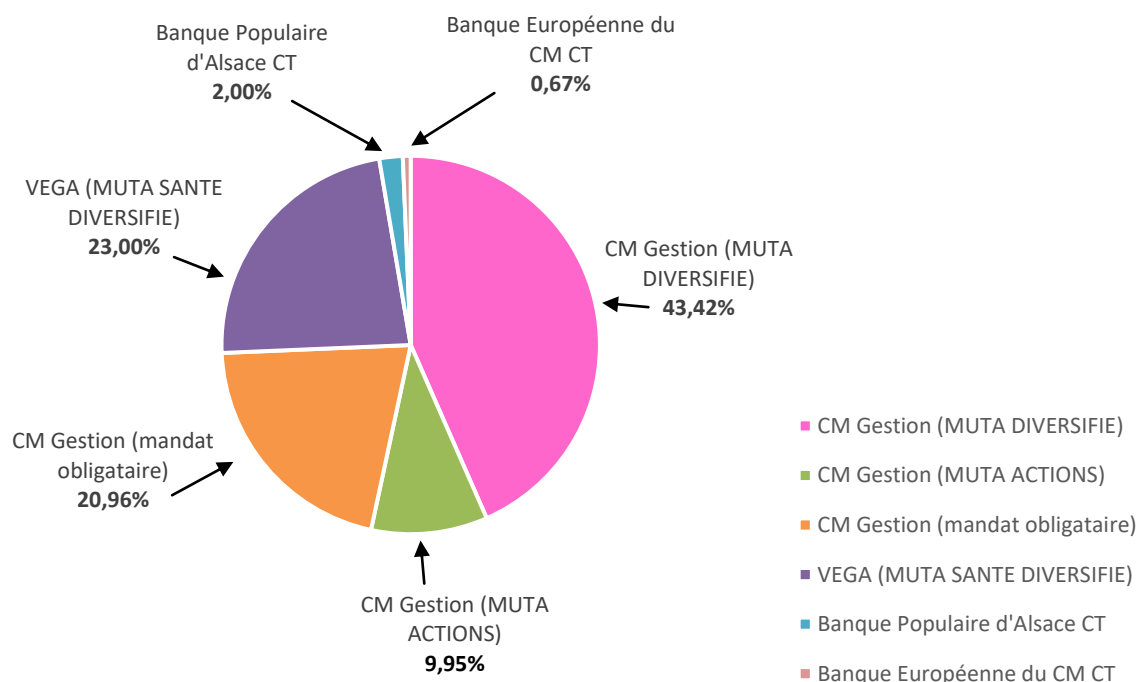


### INFORMATIONS SUR LES ACTIFS FINANCIERS

Les différents fonds sont classés en article 6 au 31/12/2023 c'est-à-dire sans objectif de durabilité. Pour autant, il est porté une attention particulière à l'intégration des critères ESG dans le portefeuille MUTA SANTÉ via des reporting extra-financier demandés aux différents gestionnaires financiers.

#### 1 - PERIMETRE :

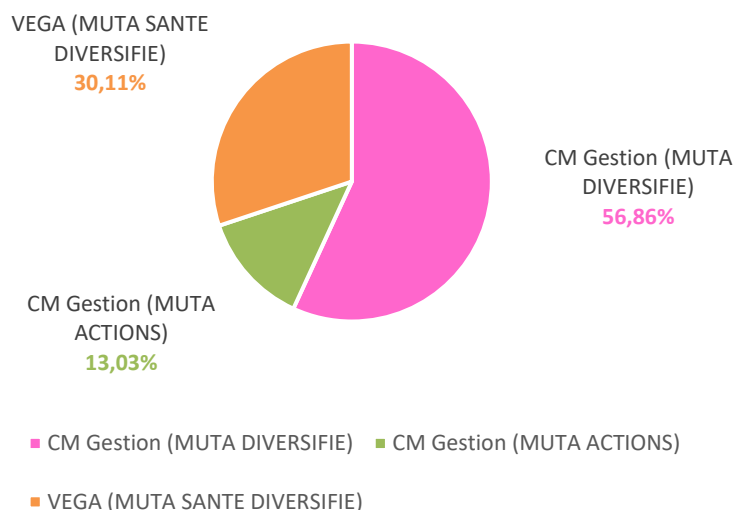
Au 31/12/2023 l'ensemble des actifs financiers de MUTA SANTÉ se valorise à 75M€ (contre 68M€ en 2022) dont 76 % gérés via 3 fonds dédiés (contre 78% en 2022), 21 % via un mandat de gestion obligataire géré par le CM Gestion et 3 % en placements court terme.



L'analyse ESG est réalisée sur nos fonds dédiés et couvre ainsi 76 % des actifs financiers de MUTA SANTÉ selon une grille d'évaluation extra-financière. En sont exclus, la trésorerie court terme et le mandat de gestion obligataire.

Les fonds dédiés sont gérés par 2 partenaires : CM Gestion qui gère 1 fond dédié diversifié et 1 fond dédié action et VEGA Investment Managers qui gère 1 fond dédié diversifié.

La répartition se présente ainsi :



## 2 – METHODOLOGIE

---

Dans la réglementation SFDR, les régulateurs n'ont pas précisé de méthodologie standard pour mesurer l'investissement durable.

Il en résulte que chaque producteur développe sa propre méthodologie de calcul.

L'étude ESG est réalisée par chacun des 2 gérants des fonds dédiés de MUTA SANTÉ selon des méthodes différentes qui sont décrites ci-dessous.

---

### CREDIT MUTUEL GESTION

Notre principal gestionnaire qui est le « Crédit Mutuel Gestion » est un acteur historique reconnu en matière de finance responsable. Crédit Mutuel Asset Management a adopté une approche globale couvrant tous les critères de qualité de gouvernance, sociaux, environnementaux, dont le climat en se dotant d'un outil propriétaire permettant de mettre à disposition des gérants de fonds des données adaptées pour comprendre la trajectoire extra-financière des sociétés.

La prise en compte de critères extra-financiers dans les fonds de Crédit Mutuel Asset Management repose sur ce modèle interne d'analyse ESG (FReD) en appui avec des agences de notation sélectionnées (SUSTAINALYTICS, ISS ESG, TRUCOS) portant que ce soit sur les entreprises ou sur les Etats.



Cette méthode interne propriétaire dédiée est constituée de 45 indicateurs au sein de 15 catégories. Ces critères étant interdépendants, ce choix permet d'avoir une vision globale des enjeux, risques et opportunités et de les intégrer dans une stratégie de long terme.

L'approche extra-financière compare les entreprises au sein de leur propre secteur d'activité pour déterminer celles qui progressent le mieux dans l'appréhension des risques (physiques, de marché, financiers, de règlement et de réputation) ainsi que celles qui offrent des opportunités au regard des enjeux liés au développement durable tels que définis par les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Ces 17 objectifs de développement durable établis par les Etats membres des Nations Unies et qui sont rassemblés dans l'Agenda 2030 couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, l'agriculture, l'éducation...

En complément, une analyse qualitative, basée notamment sur le dialogue avec les dirigeants, est conduite en interne par une équipe d'experts sur les sujets ESG.

Les critères ESG constituent les trois piliers de l'analyse extra-financière auxquels le gestionnaire a ajouté les critères économique et sociétal ainsi que l'engagement de l'entreprise pour la démarche socialement responsable.






Cette approche vise à évaluer en tendance, à minima sur 3 ans, la capacité de l'entreprise à intégrer et innover sur les 5 piliers ESG composant la démarche :

- Le critère environnemental tient compte de la politique carbone, de la conception et le cycle de vie des produits et services, de la gestion de l'eau, des déchets et de la biodiversité,
- Le critère social prend en compte le respect de l'individu et la non-discrimination (droits de l'homme, parité, ...), le dialogue social et la politique RH, l'hygiène et la sécurité, la formation du personnel,
- Le critère de gouvernance vérifie l'indépendance du Conseil d'Administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes,
- Le critère économique et sociétal permet d'analyser la chaîne de valeur vis-à-vis du client, du fournisseur, les relations avec la communauté économique et la société civile,
- Le critère engagement de l'entreprise pour la démarche socialement responsable : pilotage de la démarche, implication du management et des équipes.

Grace aux critères ESG, le gestionnaire peut évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

Ce modèle interne d'analyse ESG intègre les enjeux de la transition climatique des émetteurs au travers des éléments d'analyse de la stratégie CO2, du rôle de l'innovation, des mesures de la trajectoire et des prises de décision. Ce dispositif vise à mesurer l'empreinte carbone, et plus largement l'exposition des portefeuilles à la transition climatique.

Le modèle permet la normalisation et la standardisation des informations recueillies une fois par mois sur la base d'un score global de 1 à 10 (1 représentant une contribution faible aux facteurs ESG) puis la classification des entreprises selon 5 groupes distincts au regard de leur performance extra financière à date.

Classification des groupes	Descriptif	Note ESG globale	Couleur
1 = Négatif	Risque ESG élevé / actifs potentiellement gelés	≤ 2,7	
2 = Peu impliqué	Plus indifférent qu'opposant	de 2,8 à 4,2	
3 = Administratif neutre	Administratif neutre conforme à sa réglementation sectorielle	de 4,3 à 5,5	
4 = Engagé	Engagé dans la trajectoire / Best in Trend	de 5,6 à 6,8	
5 = Best-in-class	Pertinence réelle / Best in Class	≥ 6,9	

## VEGA INVESTMENT MANAGERS

Le second gestionnaire « **VEGA Investment Managers** » (société de gestion BPALC) utilise exclusivement la méthodologie SUSTAINALYTICS.

La méthodologie d'analyse ESG de SUSTAINALYTICS s'appuie sur l'évaluation de plusieurs centaines de critères différents qui varient en fonction des entreprises, de leur secteur d'activité, mais surtout en fonction de leur exposition réelle à des Enjeux ESG matériels, réels, définis par SUSTAINALYTICS.

A ce jour, SUSTAINALYTICS a défini 21 enjeux ESG matériels qui peuvent concerner, ou pas, une entreprise :

1. Gouvernance d'entreprise
2. Accès aux services de base
3. Pot-de-vin et corruption
4. Ethique des affaires
5. Relations avec la communauté
6. Sécurité et confidentialité des données
7. Emissions, effluents et déchets
8. Impact carbone-activités
9. Impact carbone-produits et services
10. Impact Environnementaux & Sociaux des produits et services
11. Capital humain
12. Droits de l'Homme
13. Droits de l'Homme – Chaîne d'approvisionnement
14. Utilisation du sol et biodiversité
15. Utilisation du sol et biodiversité – Chaîne d'approvisionnement
16. Santé et sécurité des collaborateurs
17. Intégration ESG - Finance
18. Gouvernance Produit
19. Résistance / Solidité
20. Utilisation des ressources
21. Utilisation des ressources - Chaîne d'approvisionnement

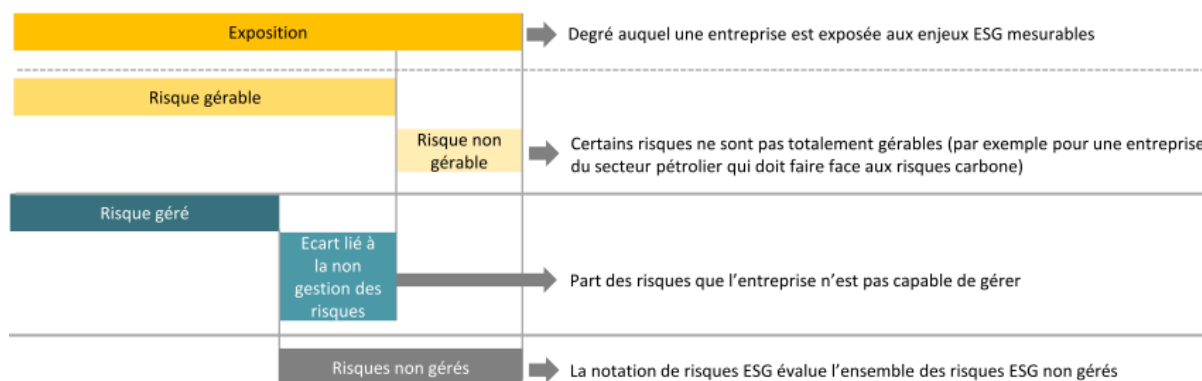
Le nombre d'enjeux majeurs évalués par société est entre 3 et 9 (la Gouvernance d'entreprise étant systématiquement évaluée).

Les enjeux majeurs sélectionnés et évalués pour chaque société dépendent du secteur d'activité de la société, selon une granularité très fine (138 secteurs différents).

Pour chacun de ces enjeux, un ensemble d'indicateurs est mis en place pour évaluer la matérialité de ces enjeux et la manière dont l'émetteur gère ces problématiques.

En moyenne, sur l'ensemble des enjeux majeurs analysés pour une société, une centaine d'indicateurs sont évalués.

SUSTAINALYTICS est ainsi en mesure d'évaluer le risque potentiel d'un enjeu majeur et sa mitigation par les mesures prises par la société. Le risque résiduel est alors la somme des risques non-gérables et ceux non gérés, comme illustré par le graphique ci-dessous :



Le score du risque géré calculé mesure la capacité de l'entreprise à gérer efficacement les risques liés aux problèmes ESG. Ainsi plus il est élevé plus il est bon.

Le score de durabilité calculé par SUSTAINALYTICS est la moyenne pondérée du score de risque ESG des entreprises en portefeuille notées par SUSTAINALYTICS. Pour qu'il soit noté, 67% de l'actif d'un portefeuille doit être couvert par une notation de risque ESG. Le pourcentage d'actifs sous gestion des titres couverts est ensuite rééchelonné à 100% avant de calculer le score de durabilité du portefeuille.

Le score de durabilité est quant à lui bon plus il est faible car à l'inverse des scores ESG traditionnellement utilisés dans l'industrie financière, un score SUSTAINALYTICS bas correspond à une société plus vertueuse sur le plan de l'ESG.

Les émetteurs sont classés en cinq catégories suivant leur niveau de risque.

Echelle de risque	
Négligible	0 < Risk Rating < 10
Low	10 < Risk Rating < 20
Medium	20 < Risk Rating < 30
High	30 < Risk Rating < 40
Severe	40 < Risk Rating < 100

Source: Sustainalytics

### 3 - RESULTATS

#### CREDIT MUTUEL GESTION

Les fonds dédiés gérés par le « Crédit Mutuel Gestion » pour MUTA SANTÉ sont notés de la façon suivante :

## MUTA ACTIONS

Source des données : ISS (Carbone et KPI SFDR)		PORTFOLIO : MUTA ACTIONS	
Version des Notes ESG V3		Actif Net Calculé = 7 469 624 €	
Catégorie	Libellé des KPI	Valeur	Taux de Couverture
NOTE ESG	Note ESG Globale	6,57	99,85%
	Note E	6,79	99,85%
	Note S	6,49	99,85%
	Note G	6,51	99,85%

## MUTA DIVERSIFIE

Source des données : ISS (Carbone et KPI SFDR)		PORTFOLIO : MUTA DIVERSIFIE	
Version des Notes ESG : V3		Actif Net Calculé = 32 610 085 €	
Catégorie	Libellé des KPI	Valeur	Taux de Couverture
NOTE ESG	Note ESG Globale	6,13	88,96%
	Note E	5,81	88,96%
	Note S	6,42	88,96%
	Note G	6,3	88,96%

Il en résulte la classification de chacun des fonds :

Fonds Dédiés	Score 2023	Taux de couverture de la notation	Classification
MUTA ACTIONS	6,57	99,85% de l'actif	4- Engagé
MUTA DIVERSIFIE	6,13	89,96% de l'actif	4-Engagé

Evolution des scores :

Fonds Dédiés	Score 2023	Score 2022	Tendance
MUTA ACTIONS	6,57	6.4	↗
MUTA DIVERSIFIE	6.13	6.1	↗

Pour rappel, au niveau de CREDIT MUTUEL GESTION, plus le score est élevé plus l'engagement est élevé dans la prise en compte des critères ESG au niveau de la politique investissement.


Le score de chacun des fonds dédiés est en très légère augmentation. Le taux de couverture de MUTA DIVERSIFIE est en baisse de 5 points (88,96% en 2023 contre 94,45% en 2022) et celui de MUTA ACTIONS est quasi le même (99,85% en 2023 contre 99,63% en 2022).

---

## VEGA INVESTMENT MANAGERS

### Score de durabilité du portefeuille :


Ce score est considéré comme bon s'il est faible.

Score durabilité	Score 2023	Score 2022	Tendance
<b>PORTEFEUILLE MUTA SANTE</b>	20.47 Classe Medium	19.50 Classe Low	

Il se dégrade un peu pour le fond MUTA SANTE DIVERSIFIE ce qui a pour impact de faire changer le niveau de risque du fond qui passe de la catégorie Low à Medium.

### Score du risque géré :

Ce score mesure la capacité du gérant à gérer l'exposition au risque de son portefeuille. Plus le score du risque géré est élevé, meilleur c'est.

Score du risque géré	Score 2023	Score 2022	Tendance
<b>PORTEFEUILLE MUTA SANTE</b>	28.2	19.3	

Pour le fond MUTA SANTE DIVERSIFIE le score du risque géré en 2023 est meilleur que celui de 2022.

---

## SYNTHESE

La part des encours de MUTA SANTÉ soumis à l'analyse ESG est en très légère baisse (76% en 2023 contre 78% en 2022) malgré une hausse de ces derniers de plus de 10% (75M€ en 2023 contre 68M€ en 2022) car les fonds supplémentaires investis en 2023 ont été placés dans le mandat de gestion qui n'est pas soumis à cette analyse.

Le score des deux fonds dédiés du « Crédit Mutuel Gestion » est en très légère amélioration. Les résultats indiquent une classe de risque qui reste de type « engagé ».

L'analyse de « VEGA Investment Managers » mesure deux scores différents, leur évolution est inverse :

La durabilité se détériore légèrement ce qui signifie que le fond est moins vertueux sur le plan de l'ESG. Sa classe de risque baisse et est de type « Medium ».

Mais le risque géré progresse nettement car l'exposition au risque du fond a mieux été gérée.

Malgré le manque d'harmonisation de l'évaluation des critères ESG de nos partenaires financiers, les résultats mettent en lumière globalement une dynamique positive.